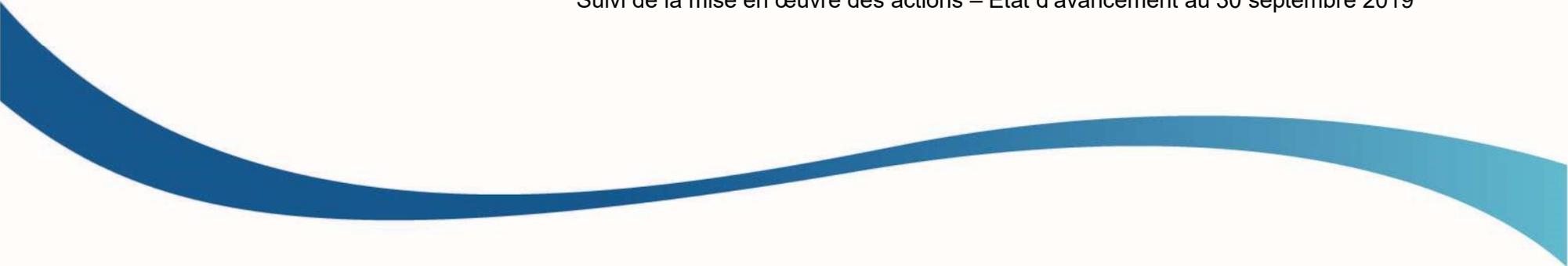




Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

Suivi de la mise en œuvre des actions – État d'avancement au 30 septembre 2019



Coordination et rédaction
Secrétariat à la condition féminine

Pour toute information :

Secrétariat à la condition féminine
905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : 418 643-9052
Télécopieur : 418 643-4991
Courriel : scf@scf.gouv.qc.ca

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Secrétariat à la condition féminine :

www.scf.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Secrétariat à la condition féminine

ISBN 978-2-550-86075-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Table des matières

Introduction.....	1
Suivi de la mise en œuvre des actions (Plan d'action en matière de violence conjugale) – État d'avancement au 30 septembre 2019	2
Liste des abréviations, des sigles et des acronymes.....	17

Introduction

Lancé le 10 août 2018, le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (ci-après « Plan d'action en matière de violence conjugale ») est le quatrième en la matière depuis l'adoption, en 1995, de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Il comprend 56 nouvelles actions qui sont mises en œuvre grâce à la contribution d'une vingtaine de ministères et organismes gouvernementaux.

Le présent document dresse un portrait de l'état d'avancement du Plan d'action en matière de violence conjugale au terme de la première année d'entrée en vigueur.

Comme la plupart des actions sont en cours de réalisation, il est possible qu'il y ait peu d'information disponible concernant les résultats de la mise en œuvre de certaines d'entre elles. De plus, il faut noter que bien que l'objectif de ce document soit de dresser un état de situation en date du 30 septembre 2019, l'information présentée va au-delà de cette date dans certains cas.

Lorsque cela était possible, des hyperliens ont été insérés pour donner accès à de l'information complémentaire en lien avec les projets réalisés ou en cours de réalisation.

Ce portrait permet ainsi d'obtenir une vue d'ensemble des réalisations en cours et de constater que :

- parmi les 56 actions du Plan d'action en matière de violence conjugale,
 - 39 actions sont en cours de réalisation;
 - 1 action est terminée;
 - 16 actions sont à venir.

Suivi de la mise en œuvre des actions (Plan d'action en matière de violence conjugale) – État d'avancement au 30 septembre 2019

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
1. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence conjugale et à la violence faite aux femmes	SCF	DPCP, Famille, MAMH, MEES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS (y compris le SA), MTESS, OPHQ, SAJ	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'une campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale à l'automne 2018. https://www.youtube.com/watch?v=nsR5c29SDjY • Financement de 3 projets par année dans le cadre des Journées d'action 2018 et 2019. • Financement de 18 projets à la suite de l'appel de projets de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019. http://www.scf.gouv.qc.ca/appels-de-projets-et-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/projets-retenus-2018-2019/ • Lancement en décembre 2019 de l'appel de projets 2020-2021 : Sensibilisation en matière de violence conjugale. http://www.scf.gouv.qc.ca/appels-de-projets-et-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/ 	En cours
2. Développer, adapter ou rediffuser des outils de sensibilisation et d'information de manière à mieux joindre des groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité par rapport à la violence conjugale ainsi que les enfants exposés à cette violence	SCF	Famille, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSSS (y compris le SA), OPHQ, SAJ	<p>Soutien financier aux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Capsules vidéo de sensibilisation à la violence conjugale pour les enfants âgés de 6 à 9 ans » de l'organisme ESPACE région de Québec; • « Traduction du feuillet promotionnel de SOS violence conjugale (neuf langues) et des outils de sensibilisation 	En cours

			<p>“SOS-INFO” (une langue) » de l'organisme SOS violence conjugale.</p>	
<p>3. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes pour les hommes et les garçons</p>	<p>SCF</p>	<p>DPCP, Famille, MEES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS (y compris le SA), MTESS, SAJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Certains projets, retenus à la suite de l'appel de projets de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019, visent à sensibiliser les hommes et les garçons (http://www.scf.gouv.qc.ca/appels-de-projets-et-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/projets-retenus-2018-2019/), tout comme le projet « Déjeuner des (jeunes) hommes contre les violences envers les femmes » de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, soutenu dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes. Notons que ces initiatives se rapportent toutefois à l'action 1. • L'appel de projets 2020-2021 : Sensibilisation en matière de violence conjugale, en cours, comporte un objectif correspondant à cette action. http://www.scf.gouv.qc.ca/appels-de-projets-et-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/ 	<p>En cours</p>
<p>4. Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes</p>	<p>SCF</p>	<p>MEES, SAJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au printemps 2019, un exercice de consultation, « Perspectives jeunesse », a eu lieu grâce à la collaboration du SAJ et du MEES. Ce sont quatre organismes qui ont pris part à cet exercice. Au total, 34 filles, 28 garçons et un jeune non binaire ont participé aux consultations dans les régions de la Montérégie, de Montréal, de l'Estrie, de la Mauricie, de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord. • Une demi-journée de partage des résultats a eu lieu le 6 juin 2019, réunissant une quarantaine de personnes en provenance de quatre regroupements nationaux ou organismes jeunesse, du Cégep de Sainte-Foy et de huit ministères et organismes gouvernementaux. • Les résultats de la consultation ont servi à déterminer les objectifs de l'appel de projets spécifique « Sensibilisation à la violence exercée dans les relations intimes ou amoureuses chez les jeunes ». Ce dernier a été lancé en septembre 2019 	<p>En cours</p>

			auprès des quatre regroupements nationaux ou organismes jeunesse ayant pris part à la consultation.	
5. Élaborer un outil d'information et de sensibilisation spécifique à la violence conjugale vécue par les personnes âgées	MSSS (SA)	MSSS (DGSS), SCF	<ul style="list-style-type: none"> Entente de service signée avec l'Université de Montréal (chercheuse Lyse Montminy) en mars 2019. Mise en place d'un comité de suivi de la mesure et tenue de deux rencontres du comité au 30 septembre 2019. Le plan de recension de la recherche a été fourni et les travaux de recherche ont débuté comme prévu. 	En cours
6. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes chez les personnes LGBT	MJQ (BLCHT)	—	<p>À la suite d'un appel de propositions, le MJQ a soutenu un projet dont les activités visaient à sensibiliser la population des femmes lesbiennes et bisexuelles à la violence dans les relations intimes. Ce projet est toujours en cours.</p> <p>https://www.justice.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/contenu/documents/Fr_francais_/centredoc/rapports/programmes-services/LCH_Liste_projets2018-2019.pdf</p>	En cours
7. Sensibiliser les enseignantes et les enseignants ainsi que les professionnelles et les professionnels des écoles aux meilleures pratiques de prévention de la violence dans les relations amoureuses pour assurer le déploiement d'interventions préventives efficaces auprès des jeunes	MEES	—	<ul style="list-style-type: none"> Les contenus ÉKIP ont été diffusés à l'automne 2018. https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/jeunesse/ekip/ Le canevas pédagogique est disponible pour le réseau scolaire depuis l'automne 2018. Au printemps 2019 s'est tenue une rencontre d'appropriation d'un document de soutien à l'adaptation des services éducatifs en éducation à la sexualité pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation. La participation des milieux au monitoring national a eu lieu au printemps 2019. 	En cours
8. Offrir au personnel scolaire des pistes pédagogiques, incluant des indications sur la façon d'intervenir en classe, pour guider le réseau scolaire dans la mise en œuvre des	MEES	—	<ul style="list-style-type: none"> Le canevas pédagogique est disponible pour le réseau scolaire depuis l'automne 2018. La diffusion de la version bonifiée est prévue pour l'hiver 2020. 	En cours

apprentissages prévus en éducation à la sexualité au regard de la prévention de la violence dans les relations amoureuses				
9. Soutenir les initiatives en milieu de travail visant à prévenir et à contrer la violence conjugale	MSSS	INSPQ, MTESS	Les travaux visant la mise en œuvre de cette action vont s'amorcer à l'hiver 2020.	À venir
10. Inviter les leaders d'opinion à agir pour la prévention de la violence conjugale	SCF	DPCP, Famille, MEES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS (y compris le SA), MTESS	La mise en œuvre de cette action est à venir.	À venir
11. Produire des outils de prévention et de sensibilisation à l'intention des victimes de violence conjugale et portant sur les enjeux de sécurité découlant de l'utilisation des fonctions de géolocalisation des technologies cellulaires et des médias sociaux	MSP (Sûreté du Québec)	MJQ	Le dépliant et l'affiche bilingues sont disponibles depuis le mois de mai 2019 et des copies sont distribuées aux partenaires depuis.	En cours
12. Produire et diffuser du matériel de sensibilisation et d'information sur la violence conjugale postséparation	MJQ	Famille, MSP (Sûreté du Québec), MSSS	La mise en œuvre de cette action est à venir.	À venir
13. Bonifier l'information gouvernementale offerte aux citoyennes et aux citoyens en matière de violence conjugale sur le site de Québec.ca	MTESS	SCF	Un recensement des fiches du Répertoire des programmes et services (RPS) qui traitent de la violence conjugale a été effectué au cours de la dernière période. Les travaux visant à bonifier ces fiches se sont entamés en collaboration avec les ministères et organismes concernés.	En cours

<p>14. Poursuivre le soutien aux initiatives régionales et locales ayant pour objet de prévenir et de contrer la violence conjugale et émanant des communautés, et en faire la recension</p>	<p>MSSS</p>	<p>—</p>	<p>Un financement a été accordé en 2018-2019 aux CISSS et aux CIUSSS pour la mise en œuvre des actions du plan d'action. La compilation des initiatives financées dans le passé est en cours.</p>	<p>En cours</p>
<p>15. Sensibiliser les directions des études des collèges à l'importance d'intégrer la thématique de la violence conjugale dans les activités d'apprentissage des programmes d'études techniques</p>	<p>MEES</p>	<p>—</p>	<p>Le MEES a transmis une lettre aux directions des études des collèges pour les sensibiliser à l'importance d'intégrer la thématique de la violence conjugale dans les activités d'apprentissage, notamment dans les programmes d'études en techniques d'éducation spécialisée, en techniques de travail social, en techniques d'intervention en délinquance et en techniques policières.</p> <p>Six mois avant la fin du plan d'action, le MEES sondera les collèges et dressera une liste des moyens qu'ils ont mis en place pour tenir compte de la thématique de la violence conjugale dans leurs programmes.</p>	<p>En cours</p>
<p>AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE</p>				
<p>ACTION</p>	<p>MO responsable</p>	<p>MO collaborateurs</p>	<p>ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES</p>	<p>État de la mise en œuvre</p>
<p>16. Soutenir financièrement l'adaptation des services des maisons d'hébergement de première étape aux réalités des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité</p>	<p>MSSS</p>	<p>—</p>	<p>Le financement accordé en 2019-2020 pour les mesures 16 et 17 a été distribué de cette façon : 2 M\$ partagés également entre l'ensemble des maisons d'hébergement d'urgence; 0,5 M\$ attribués à l'ensemble des organismes pour conjoints ayant des comportements violents; et 2,5 M\$ attribués aux CISSS et CIUSSS selon une répartition régionale afin qu'ils soutiennent ces deux types d'organismes selon les besoins identifiés dans leur région et en fonction de leurs critères et modalités de financement.</p>	<p>En cours</p>
<p>17. Soutenir financièrement l'adaptation des services des organismes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents aux réalités de leur clientèle</p>	<p>MSSS</p>	<p>—</p>	<p>Le financement accordé en 2019-2020 pour les mesures 16 et 17 a été distribué de cette façon : 2 M\$ partagés également entre l'ensemble des maisons d'hébergement d'urgence; 0,5 M\$ attribués à l'ensemble des organismes pour conjoints ayant des comportements violents; et 2,5 M\$ attribués aux CISSS et CIUSSS selon une répartition régionale afin qu'ils soutiennent ces deux types d'organismes selon les besoins identifiés dans leur région et en fonction de leurs critères et modalités de financement.</p>	<p>En cours</p>

<p>18. Consolider le réseau des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes victimes de violence conjugale en situation de postséparation par un soutien communautaire en logement social</p>	<p>MSSS</p>	<p>—</p>	<p>En 2019-2020, ce sont 28 maisons de deuxième étape ainsi que l'Alliance des maisons d'hébergement de deuxième étape pour les femmes et leurs enfants victimes de violence conjugale qui ont reçu un financement .</p> <p>En 2018-2019 et en 2019-2020, pour ces ressources de deuxième étape, le financement accordé était de 27 000 \$ par unité.</p>	<p>En cours</p>
<p>19. Augmenter le nombre d'unités locatives du réseau des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (sous réserve de la demande du milieu)</p>	<p>SHQ</p>	<p>—</p>	<p>L'attribution d'unités de logement du programme AccèsLogis Québec (ACL) dépend de la quantité de projets provenant du milieu qui sont soumis à la SHQ. Les dossiers de présentation déposés sont analysés par la SHQ qui valide, notamment, les informations et les besoins présentés au dossier.</p> <p>Depuis le 1^{er} avril 2018, le milieu a soumis un projet de 21 logements pour femmes en difficultés à la SHQ. Les 21 unités demandées ont été octroyées à l'organisme par la SHQ.</p>	<p>En cours</p>
<p>20. Bonifier le contenu portant sur la violence conjugale vécue par les personnes âgées dans le <i>Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées</i>, afin de mieux outiller les intervenantes et intervenants à cet égard</p>	<p>MSSS (SA)</p>	<p>MSSS</p>	<p>Les travaux visant la mise en œuvre de cette action vont s'amorcer au cours de l'année 2020-2021.</p>	<p>À venir</p>
<p>21. Élaborer une activité de sensibilisation pour les intervenantes et intervenants du milieu de la santé et des services sociaux en ce qui concerne les réalités des personnes âgées qui vivent une situation de violence conjugale et les bonnes pratiques à mettre en place auprès d'elles</p>	<p>MSSS</p>	<p>MSSS (SA)</p>	<p>Les travaux visant la mise en œuvre de cette action vont s'amorcer au cours de l'année 2020-2021.</p>	<p>À venir</p>

<p>22. Élaborer un outil de dépistage des situations de violence conjugale ou sexuelle destiné aux agentes et aux agents du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale travaillant avec la clientèle</p>	<p>MTESS</p>	<p>SCF</p>	<p>Les travaux visant la mise en œuvre de cette action vont s'amorcer au cours de l'année 2020-2021.</p>	<p>À venir</p>
<p>23. Favoriser le développement des compétences des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux au regard de l'identification précoce et de l'intervention en matière de violence conjugale en offrant des sessions de formation et un encadrement adéquat</p>	<p>MSSS</p>	<p>INSPQ</p>	<p>La formation sera offerte à la fin de l'année 2019-2020.</p>	<p>En cours</p>
<p>24. Élaborer une formation provinciale sur la détection du risque d'homicide intrafamilial et extrafamilial pour amener des intervenantes et intervenants et des professionnelles et professionnels de la santé et d'autres disciplines du réseau de la santé et des services sociaux à agir comme sentinelles</p>	<p>MSSS</p>	<p>—</p>	<p>Les travaux visant la mise en œuvre de cette action débuteront à l'hiver 2020.</p>	<p>À venir</p>
<p>25. Assurer la continuité et la fluidité des services de soutien à domicile pour les usagères du réseau de la santé et des services sociaux ayant recours aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale</p>	<p>MSSS</p>	<p>—</p>	<p>Les travaux visant la mise en œuvre de cette action vont s'amorcer au cours de l'année 2020-2021.</p>	<p>À venir</p>

<p>26. Uniformiser les pratiques de supervision des droits d'accès des intervenantes et des intervenants, et consolider les compétences de base requises pour assurer un service de qualité et sécuritaire à cet égard</p>	<p>MSSS</p>	<p>Famille</p>	<p>En 2018-2019, une analyse de besoins a été réalisée afin d'établir une stratégie de diffusion de la formation. L'offre de formation a débuté.</p>	<p>En cours</p>
<p>27. Promouvoir la formation en ligne sur l'intimidation auprès des organismes qui viennent en aide aux femmes et aux hommes qui vivent des situations de violence conjugale</p>	<p>Famille</p>	<p>MJQ, MSSS, SCF</p>	<p>Le ministère de la Famille a procédé à une première activité de promotion de la formation en ligne pour ces clientèles au sein du réseau de son principal collaborateur, le Secrétariat à la condition féminine. www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/formation-en-ligne/Pages/index.aspx</p>	<p>En cours</p>
<p>28. Mener un projet pilote visant la référence policière vers des ressources d'aide pour les hommes présentant des comportements violents au stade de la mise en liberté sous promesse de comparaître</p>	<p>MSP (Sûreté du Québec)</p>	<p>—</p>	<p>Le projet pilote sera mis en branle dans les premiers mois de 2020.</p>	<p>À venir</p>
<p>29. Publier, à l'intention du personnel du réseau scolaire et de ses partenaires, un feuillet sur le sextage pour guider les interventions auprès des adolescentes et des adolescents, en éducation à la sexualité et lors d'activités préventives à l'école, et assurer la formation du réseau scolaire à cet égard</p>	<p>MEES</p>	<p>DPCP, Famille, MJQ, MSP, MSSS, SCF</p>	<p>La mesure est en phase de démarrage.</p>	<p>En cours</p>
<p>30. Élaborer un outil à l'intention des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux appelés à agir rapidement en postvention, c'est-à-dire auprès des personnes touchées par un homicide intrafamilial</p>	<p>MSSS</p>	<p>—</p>	<p>Les travaux visant la mise en œuvre de cette action vont s'amorcer au cours de l'année 2021-2022.</p>	<p>À venir</p>

31. Désigner une personne-ressource responsable du dossier de la violence conjugale dans les établissements de santé et de services sociaux	MSSS	—	Cette mesure devrait être en place en 2020-2021.	En cours
AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
32. Adopter un programme de rencontre entre la procureure ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales et la victime de violence conjugale	DPCP	MJQ, MSP	<p>La directive VIO-1, qui prévoit la manière dont les dossiers de violence conjugale doivent être traités, a été révisée et est entrée en vigueur en novembre 2018. Cette directive a fait l'objet d'une seconde révision en janvier 2019. Elle prévoit une rencontre post-autorisation avec la victime de violence conjugale.</p> <p>http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/VIO-1.pdf</p> <p>Les formations régionales concernant l'entrée en vigueur des directives révisées et des nouvelles directives ont été dispensées à tous les procureurs.</p>	En cours
33. Mettre en place un mécanisme de coordination afin de favoriser l'uniformisation des pratiques du Directeur des poursuites criminelles et pénales en matière de violence conjugale	DPCP	—	<p>Une procureure coordonnatrice en violence conjugale a été nommée.</p> <p>Une communauté de savoir en violence conjugale a été créée afin de partager et de développer les connaissances des procureurs de chaque région. Elle s'est réunie deux fois au cours de l'année 2018.</p> <p>Une formation spécialisée en violence conjugale est prévue à l'École des poursuivants à l'été 2020.</p>	En cours
34. Favoriser un traitement judiciaire prioritaire des dossiers de violence conjugale	DPCP	MJQ	<p>Le DPCP dispose de ressources additionnelles pour favoriser le traitement prioritaire des dossiers de violence conjugale.</p> <p>La directive VIO-1 révisée est entrée en vigueur en novembre 2018. Cette directive a fait l'objet d'une seconde révision en janvier 2019. Cette directive indique au procureur d'accorder une priorité aux dossiers de violence conjugale et de faire valoir auprès du tribunal la</p>	En cours

			<p>nécessité de procéder dans les plus brefs délais.</p> <p>La nouvelle directive REM-1, qui limite les demandes d'ajournement dans les dossiers impliquant une victime, est entrée en vigueur le 16 novembre 2018. De plus, la directive VIO-1 demande au procureur de s'opposer à toute demande de remise qui paraît avoir pour but de retarder les procédures en matière de violence conjugale. http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/REM-1.pdf</p> <p>Les formations régionales concernant l'entrée en vigueur des directives révisées et des nouvelles directives ont été dispensées à tous les procureurs.</p>	
35. Implanter, dans certaines régions du Québec, un service d'évaluation des conjoints ayant des comportements violents au stade de la mise en liberté provisoire	MSP	DPCP, MJQ	<p>Plus de 20 personnes ont été formées;</p> <p>De nombreuses activités ont été réalisées afin de promouvoir le service. Plusieurs communications ont été adressées aux différents partenaires et collaborateurs régionaux. Des rencontres ont également donné lieu à de nombreux échanges avec les partenaires concernés.</p>	En cours
36. Favoriser l'accès et la mise en œuvre des ordonnances de protection en matière civile	MJQ	MSP	<p>L'information nécessaire aux citoyens est disponible à l'adresse suivante : https://www.justice.gouv.qc.ca/programmes-et-services/services/demander-une-ordonnance-de-protection-en-matiere-civile.</p>	En cours
37. Sensibiliser les étudiantes et étudiants de l'École du Barreau à la problématique de la violence conjugale	MJQ	—	<p>La mise en œuvre de cette action est à venir.</p>	À venir
38. Actualiser les connaissances et les outils utilisés par les policières et policiers afin d'assurer une intervention adéquate et adaptée en matière de violence conjugale et de favoriser la collaboration avec les organismes venant en aide aux victimes et aux agresseurs	MSP	DPCP, MJQ, MSP (ENPQ), MSSS	<p>Des outils de sensibilisation destinés aux policiers et policières du Québec ont été produits et diffusés, notamment sous forme de capsules, au sujet de l'intervention auprès des hommes en contexte de violence conjugale.</p>	En cours

39. Élaborer et diffuser une capsule d'information en matière de violence conjugale s'adressant aux policières et aux policiers du Québec	MSP (Sûreté du Québec)	MSP (ENPQ)	La capsule d'information vidéo est accessible depuis le 30 septembre 2019. Les différentes unités de la Sûreté du Québec ont été encouragées à visionner la capsule en petits groupes afin de susciter des réflexions et des échanges au regard du contenu abordé. Les séances de visionnement ont débuté en octobre 2019 et se poursuivent. En date du 14 février 2020, 2 019 policiers de la Sûreté du Québec ont visionné la capsule	En cours
40. Évaluer la pertinence de promouvoir auprès des services policiers l'implantation du protocole <i>Installation d'un système d'alarme</i> en collaboration avec leurs partenaires locaux	MSP	CNESST (Direction de l'IVAC), MJQ	La mise en oeuvre de cette action est à venir en 2021.	À venir
41. Étudier la possibilité de modifier le Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale en y ajoutant une obligation légale de divulguer toute situation où une partie fait l'objet de conditions à l'égard de l'autre partie	MJQ	Cour supérieure du Québec	La modification au <i>Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale</i> (chapitre 3, article 16) est en vigueur depuis le 13 juin 2019.	Complétée
42. Améliorer les compétences des membres de la Commission québécoise des libérations conditionnelles dans l'évaluation du risque de violence conjugale	MSP (CQLC)	—	Une formation sur le thème « Paroles d'hommes autochtones sur la violence conjugale et familiale » a été offerte aux commissaires en mars 2019.	En cours
AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
43. Mettre sur pied un forum des partenaires en matière de violence conjugale	SCF	DPCP, Famille, MAMH, MEES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS	<ul style="list-style-type: none"> En juin 2019, des partenaires des milieux gouvernemental, communautaire et de la recherche ont été consultés au sujet de leurs attentes quant aux modalités de fonctionnement du forum. 	En cours

		(y compris le SA), MTESS, OPHQ, SAJ, SHQ	<ul style="list-style-type: none"> Le forum des partenaires prendra la forme d'un comité de travail en violence conjugale. Il se tiendra en février 2020 à Montréal. 	
44. Diffuser, par l'entremise d'activités de transfert de connaissances, le Rapport québécois sur la violence et la santé, notamment les volets portant sur la violence conjugale et la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes	MSSS	INSPQ	<p>Trois conférences-midi ont été présentées sur l'ensemble du Rapport québécois sur la violence et la santé. https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante</p> <p>Deux infographies, l'une illustrant le chapitre sur la violence conjugale (diffusée durant les jours d'action contre la violence faite aux femmes en 2018), l'autre celui sur la violence dans les relations amoureuses, ont été diffusées auprès des différents partenaires, mises en ligne sur le site Web de l'INSPQ et promues via les médias sociaux. Elles ont aussi été distribuées en version papier lors d'événements (ex. : journées annuelles de santé publique). https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/livres/violence-sante/infographie-violence-conjugale.pdf</p> <p>https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/livres/violence-sante/infographie_violence_relations_amoureuses_jeunes.pdf</p> <p>Une infographie sur la coercition reproductive a été rendue publique en novembre 2019. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/livres/violence-sante/infographie-coercition-reproductive.pdf</p>	En cours
45. Favoriser, dans le réseau de la santé et des services sociaux, le développement et le partage des connaissances et de l'expertise sur la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience	MSSS	OPHQ	Les travaux de préparation de l'activité débuteront en 2020-2021.	À venir
46. Établir des mécanismes de collaboration visant à favoriser des interventions concertées auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leur famille	MSSS	—	Un suivi de cette mesure sera réalisé en 2020-2021.	En cours

<p>47. Veiller à ce que les femmes et les filles immigrantes et issues de minorités ethnoculturelles disposent d'outils adaptés à leurs réalités et pertinents au regard des divers enjeux que soulève la violence conjugale</p>	<p>MIFI</p>	<p>MJQ, MSP, MSSS, SCF</p>	<p>Dans la foulée du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023, un comité multisectoriel regroupant plusieurs ministères (Immigration, Francisation et Intégration; Justice; Santé et Services sociaux; Sécurité publique; Travail, Emploi et Solidarité sociale), le Secrétariat à la condition féminine et le Directeur des poursuites criminelles et pénales a été mis sur pied afin de répondre à l'objectif de cette action.</p> <p>Ce comité a pour mandat de formuler des recommandations, notamment en dressant un portrait des services et des interventions. Depuis janvier 2019, ce comité s'est rencontré huit fois. Un inventaire des formations et des outils existants a été réalisé ainsi qu'une cartographie des besoins. Les travaux ont permis, dans une première étape, de cibler les besoins et les contraintes particulières que vivent des femmes immigrantes victimes de violence conjugale. Les travaux ont également permis de cerner la formation des intervenantes et des intervenants ainsi que l'interprétariat comme deux enjeux prioritaires.</p>	<p>En cours</p>
<p>48. Produire et diffuser une trousse d'information portant sur les divers mécanismes d'interventions concertées visant à prévenir les risques d'homicides intrafamiliaux</p>	<p>MJQ</p>	<p>DPCP, MSP, MSSS</p>	<p>La mise en œuvre de cette action est à venir.</p>	<p>À venir</p>
<p>49. Soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes</p>	<p>SCF</p>	<p>ISQ, MSSS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la production et à la diffusion de feuillets synthèse élaborés par l'ISQ sur les résultats de l'Enquête nationale sur la violence dans la vie des enfants en lien avec deux thématiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ La violence conjugale en périnatalité; ○ L'exposition des enfants à la violence conjugale. • Les travaux d'élaboration d'une enquête quantitative portant sur la violence entre partenaires intimes sont en cours. Ces travaux sont coordonnés par le SCF et l'ISQ, et menés en collaboration avec un comité d'orientation composé de ministères et d'organismes gouvernementaux. • Dans le cadre de cette démarche, des organisations communautaires et de la recherche qui ont une expertise en 	<p>En cours</p>

			matière de violence conjugale ont été consultées quant aux enjeux à prendre en compte et aux indicateurs à retenir.	
50. Poursuivre la recherche et soutenir le transfert des connaissances en lien avec la violence conjugale chez les femmes, les hommes et les enfants vivant dans un contexte de vulnérabilité	MSSS	—	La vague d'appels de projets devrait avoir lieu au cours de 2020-2021.	En cours
51. Créer le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale	MSP (Bureau du coroner)	DPCP, MSSS	Le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale a été créé et ses travaux sont en cours.	En cours
52. Mener un projet de recherche rétrospectif sur les dossiers du coroner concernant les décès liés à la violence conjugale et élaborer une grille d'analyse permettant de recueillir de façon systématique des données utiles à la prévention de ce type d'événement	MSSS	INSPQ, MSP (Bureau du coroner)	Élaboration de la grille de collecte des informations contenues dans les dossiers du coroner. Collecte de données pour la création de la base de données sur les décès liés à la violence conjugale survenus depuis 2008. Au total, 258 dossiers de décès ont été examinés. La collecte de données a porté sur 165 dossiers liés à la violence conjugale entre 2008 et 2017 (bien que l'année 2017 n'était pas complète en raison des délais de publication des rapports d'investigation des coroners), représentant 117 cas de violence conjugale. Élaboration du plan d'analyse des dossiers.	En cours
53. Publier un portrait des homicides familiaux à partir des données policières	MSP	—	Comme prévu, le cadre de référence a été actualisé en mars 2019, lequel guidera l'analyse et la rédaction du portrait sur les homicides familiaux attendu en 2021-2022. Des activités de veille ainsi que des lectures ont été effectuées entre le 1 ^{er} avril et le 30 septembre 2019. Le suivi des données au programme DUC se poursuit de façon récurrente.	En cours
54. Faire une recension des formations destinées aux intervenantes et aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux en ce qui concerne la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience	MSSS	—	Les travaux débiteront en 2020-2021	À venir

55. Recenser les clauses de conventions collectives québécoises traitant de violence conjugale	MTESS	—	Un rapport d'étape a été produit et il a été partagé au Secrétariat à la condition féminine.	En cours
56. Créer un répertoire des ressources, des outils et des projets de prévention et d'intervention en matière de violence faite aux femmes	CSF	—	<p>Les travaux suivants sont prévus en 2020-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recension des ressources et des répertoires existants en matière de lutte contre la violence faite aux femmes. • Élaboration des outils de collecte des données auprès des ressources actuelles en matière de lutte contre la violence faite aux femmes. 	À venir

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

CISSS Centres intégrés de santé et de services sociaux
CIUSSS Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
CNESST Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CQLC Commission québécoise des libérations conditionnelles
CSF Conseil du statut de la femme
DGSS Direction générale des services sociaux
DPCP Directeur des poursuites criminelles et pénales
ENPQ École nationale de police du Québec
FAMILLE Ministère de la Famille
INSPQ Institut national de santé publique du Québec
IVAC Indemnisation des victimes d'actes criminels
MAMH Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEES Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MIFI Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MJQ Ministère de la Justice du Québec (y compris le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie [**BLCHT**])
MSP Ministère de la Sécurité publique
MSSS Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTES Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (y compris Emploi-Québec et le Secteur du travail)
OPHQ Office des personnes handicapées du Québec
SA Secrétariat aux aînés
SAJ Secrétariat à la jeunesse
SCF Secrétariat à la condition féminine
SHQ Société d'habitation du Québec
SQ Sûreté du Québec

scf.gouv.qc.ca

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 